



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2006/04

Progrès de l'évaluation
des bâtiments scolaires
en Écosse

Keith Thomson

<https://dx.doi.org/10.1787/525171600860>

PROGRÈS DE L'ÉVALUATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES EN ÉCOSSE

En juin 2004, l'Exécutif écossais a publié des lignes directrices pour l'évaluation après achèvement des nouveaux bâtiments scolaires construits, *Building Our Future : Scotland's School Estate* (Construisons notre avenir : le parc immobilier scolaire en Écosse), qui s'inscrivaient dans la stratégie immobilière applicable au secteur éducatif. Les lignes directrices étaient complétées par une évaluation sous forme d'étude de cas d'une école primaire d'Édimbourg (voir *PEB Échanges*, n° 53, octobre 2004). Continuant à soutenir les travaux d'évaluation du parc immobilier scolaire, l'Exécutif a récemment organisé un atelier sur l'évaluation de la fonctionnalité des bâtiments à l'intention des autorités locales et doit publier sous peu une nouvelle étude de cas concernant une évaluation expérimentale effectuée, cette fois, dans un établissement secondaire, le lycée Braes.

Atelier sur l'évaluation de la fonctionnalité des bâtiments

L'atelier d'une journée sur l'évaluation de la fonctionnalité des bâtiments qui s'est déroulé en juin 2005 avait pour objectifs de réitérer la finalité et les avantages de ce type d'évaluation et de promouvoir la diffusion de bonnes pratiques parmi les autorités locales. Il a été constaté que la plupart des autorités locales d'Écosse avaient mené, sous une forme ou sous une autre, des évaluations après achèvement de projets scolaires, mais que rares étaient celles qui avaient un caractère exhaustif.

Bien que les autorités aient conscience des objectifs et des avantages des évaluations d'équipements en fonctionnement, les participants ont estimé que des contraintes de temps et le manque de compétences techniques limitaient le niveau des activités d'évaluation réalisées à ce jour. Le manque d'empressement de la part de certaines administrations, hésitant dans certains cas à se lancer dans un processus qui, de par sa nature même, pouvait révéler des défauts et des erreurs concernant des projets relativement nouveaux, a été signalé comme étant aussi un problème.

C'est pourquoi, lorsqu'ils en sont venus à examiner comment faire de l'évaluation de la fonctionnalité des bâtiments une activité positive et normale à l'échelle du parc immobilier scolaire, les participants ont souligné l'importance qu'il y avait à s'assurer à cet égard le soutien des élus et des responsables locaux et à mobiliser l'ensemble des intervenants en faveur d'une action ouverte et transparente.

Un certain nombre d'évaluations de fonctionnalité étant désormais achevées, l'expérience pratique a mis en évidence certaines questions intéressantes touchant la participation, le besoin d'objectivité et la gestion des attentes.

Participation

Un large soutien s'exprime en faveur de la participation des utilisateurs de l'école et d'autres parties prenantes aux opérations d'évaluation. Ce type d'approche s'inscrit dans l'optique des politiques de consultation en vigueur, grâce auxquelles, dans le contexte des programmes de construction en cours, l'information en retour issue d'une évaluation de fonctionnalité marque à la fois l'achèvement de la consultation concernant un projet particulier et le point de départ d'un dialogue sur des projets ultérieurs.

Un autre avantage de l'adoption d'une approche participative dans les évaluations de fonctionnalité – notamment d'une approche qui ne soit pas exclusivement fondée sur l'utilisation de questionnaires mais fasse véritablement participer les usagers au débat – tient au fait que cette méthode peut promouvoir des politiques liées à l'éducation de portée plus vaste telles que l'apprentissage de la citoyenneté, l'intégration et l'amélioration des liens entre l'école et la collectivité.

Besoin d'objectivité

Une participation plus large aux évaluations des bâtiments scolaires suppose que l'on veille à leur impartialité et leur objectivité. Si tel est le cas, l'évaluation de fonctionnalité apparaît comme digne d'intérêt à l'ensemble des participants et les administrations se sentent autorisées à en diffuser largement les résultats.

Fait intéressant, les évaluations réalisées font souvent apparaître un préjugé favorable dans le cas des écoles primaires et un parti pris négatif dans celui des établissements secondaires. Il s'agit donc, pour les évaluateurs, d'anticiper ces tendances et de mettre au point des techniques permettant de les corriger. Par exemple, l'un des représentants des autorités locales présent à l'atelier avait observé que beaucoup de participants aux évaluations de fonctionnalité, en particulier les élèves de l'enseignement primaire et leurs parents, étaient peu enclins, au départ, à critiquer les bâtiments scolaires. Dans certains cas, une certaine mise en confiance était nécessaire pour que les parents soient à même de dire ce qu'ils considéraient comme de bons et/ou de mauvais points, et souvent les élèves plus jeunes devaient être aidés à exprimer pleinement leur point de vue. Il est certes important que les évaluateurs adoptent en général une attitude neutre, mais la participation plus forte à laquelle ils avaient en l'occurrence contribué avait favorisé une ouverture du débat qui, en définitive, s'était avérée résolument bénéfique.

Par contraste, au niveau secondaire, un nombre étonnamment important de commentaires émis par les utilisateurs des bâtiments étaient négatifs. Cette tendance aurait peut-être pu être limitée si les participants avaient été mieux informés et mieux préparés avant le travail de terrain. Cela aurait permis de définir certains paramètres, favorisé l'expression d'avis objectifs et évité des commentaires erronés et dépourvus d'intérêt. Par exemple, demander aux participants d'indiquer ce qu'ils considèrent comme étant les trois principaux atouts et inconvénients du bâtiment est un moyen simple mais efficace de recueillir des réactions objectives.

Gestion des attentes

Dans une évaluation de fonctionnalité, il convient de préciser d'emblée la marge d'action possible face aux problèmes susceptibles de se poser. Cela peut aider à gérer les attentes des participants et, partant, à instaurer une confiance générale dans le processus d'évaluation. Un plan d'action réalisable dans son intégralité et couvrant tous les points soulevés devrait faire partie intégrante de l'évaluation et figurer dans les conclusions de cette dernière.

Évaluation du lycée Braes

L'évaluation expérimentale de la fonctionnalité du lycée Braes, situé à Falkirk, a été réalisée par Chris Watson, spécialiste de ce type d'enquête, en juin 2005. Il a eu recours à des entretiens sur place avec 55 personnes concernées, dont des élèves, des membres du personnel enseignant et d'autres utilisateurs de l'établissement, ainsi que des représentants de la municipalité et du personnel technique participant au projet.

L'évaluation a eu lieu cinq années après l'ouverture de l'établissement, d'où une plus grande difficulté pour les utilisateurs de comparer et d'opposer l'environnement scolaire actuel et celui qui le précédait. Un certain nombre d'aspects et d'aménagements ont donc peut-être été jugés d'office positifs (cela doit nous rappeler que le meilleur moment pour effectuer une évaluation après installation dans un nouveau bâtiment se situe entre un et deux ans après son ouverture).

L'évaluation du lycée Braes a été bien perçue par les participants. Presque tous ont déclaré que la méthode appliquée était claire et qu'ils comprenaient ce que l'on attendait d'eux. Beaucoup d'entre eux ont apprécié d'être sollicités pour donner leur avis sur le bâtiment, d'apprendre ce que pensaient les autres utilisateurs et de pouvoir contribuer à améliorer la conception des établissements scolaires futurs.

Ils ont formulé des observations positives en ce qui concerne les équipements sportifs, le bon éclairage naturel dont bénéficient tous les locaux et les classes spacieuses et bien équipées. Au nombre des aspects négatifs figuraient la conception et la taille des espaces de rencontre des élèves, du réfectoire et de l'aire de jeux, ainsi que l'impossibilité d'avoir accès aux équipements sportifs en dehors des heures de cours. Le manque de satisfaction à l'égard des systèmes de chauffage et de climatisation jugés peu fiables a peut-être constitué le message le plus fort de l'évaluation. Il semble que ce soit là une plainte courante en ce qui concerne la conception des nouveaux bâtiments scolaires en Écosse ; c'est pourquoi l'Exécutif écossais doit faire établir sous peu des directives visant à une conception des bâtiments scolaires respectueuse de l'environnement qui tenteront d'apporter des réponses à des critiques précises.

L'évaluation de fonctionnalité incluait par ailleurs une composante axée sur le développement durable, un groupe de concepteurs spécialisés dans la construction de bâtiments écologiquement viables ayant été invité à formuler des observations sur les effets du bâtiment sur l'environnement. Il s'avère que les attentes en matière de développement durable se sont accrues à un rythme très rapide au cours des dernières années et qu'il pourrait même être nécessaire de soumettre à des évaluations des bâtiments relativement récents en vue d'améliorer leur validité écologique. Il a par ailleurs été noté que la flexibilité à long terme suppose la mise en place d'un processus d'évaluation permanent et non des opérations à caractère ponctuel.

Diffusion des résultats

L'Exécutif écossais vise à faire de l'évaluation de fonctionnalité une activité régulière et permanente, de sorte que ses résultats puissent compléter d'autres formes d'évaluation scolaire et servir de base aux plans de gestion du parc immobilier scolaire élaborés par les autorités locales. Pour atteindre cet objectif, il convient notamment de favoriser une diffusion plus large des informations et des meilleures pratiques parmi les parties prenantes. À cette fin, l'Exécutif publie un rapport sur l'atelier tenu en juin ainsi que les résultats de l'évaluation de fonctionnalité du lycée Braes. Ceux-ci sont accessibles à l'adresse www.scotland.gov.uk/schoolestate.

*Article de Keith Thomson, School Estate Branch
Scottish Executive Education Department, Écosse, Royaume-Uni
Télécopie : 44 131 244 1474, keith.thomson@scotland.gsi.gov.uk*